

**Décision d'attribution du label « bas-carbone »  
au projet Ecométhane projet collectif « Carbonapp/Bleu-Blanc-Coeur – Dossier Collectif n°1  
Ecométhane – Projets n°174 à 196 »**

Le préfet de la région Hauts-de-France  
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord  
préfet du Nord  
chevalier de la Légion d'honneur  
chevalier de l'ordre Nationale du Mérite

Vu le décret n° 2018-1043 du 28 novembre 2018 créant un label « bas-carbone » modifié ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 39 ;

Vu le décret de nomination du 17 janvier 2024 de M. Bertrand Gaume en tant que préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 05 février 2024 portant délégation de signature à monsieur Julien LABIT, directeur de la DREAL de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2018 définissant le référentiel du label « bas-carbone » modifié ;

Vu la décision du 23 août 2021 portant approbation de la méthode pour le label « Bas-Carbone » intitulée « Ecométhane » ;

Vu la notification d'intention de bénéficiaire du label « Bas-Carbone » transmise par CARBONAPP en date du 29 décembre 2023 pour un projet collectif intitulé « Carbonapp/Bleu-Blanc-Coeur – Dossier Collectif n°1 Ecométhane – Projets n°174 à 196 » intégrant 23 structures agricoles dont la liste figure en annexe de cette décision ;

Vu les informations et pièces justificatives exigées par la méthode « Ecométhane » transmises par CARBONAPP les 29 décembre 2023, 19 février 2024, 26 février 2024 et 06 mars 2024 ;

Considérant que l'examen des pièces du dossier par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France, faisant état d'une quantité de réductions d'émissions anticipées annoncée dans le document descriptif de projet de 5391 tCO<sub>2</sub>eq s'est avéré satisfaisant ;

Considérant que le préfet compétent est celui de la région Hauts-de-France dans laquelle le plus grand nombre de sites de réalisation du projet sont réalisés ;

Considérant que le dossier présenté par CARBONAPP remplit les conditions d'attribution du label « bas-carbone » ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

## DÉCIDE

### Article 1<sup>er</sup>

Le projet « Carbonapp/Bleu-Blanc-Coeur – Dossier Collectif n°1 Ecométhane – Projets n°174 à 196 » à compter du 29 décembre 2023. Conformément à la méthode « Ecométhane », la durée du projet, pendant laquelle les réductions d'émissions sont comptabilisées, est de 5 ans.

### Article 2

La vérification des réductions d'émissions du projet et leur reconnaissance au profit des bénéficiaires sont effectuées selon les dispositions de l'arrêté ministériel définissant le référentiel du label « BasCarbone » et la méthode « Ecométhane ».

Pour ce faire, durant la 6ème année suivant la date de notification, devra être adressée à la DREAL une demande de vérification des réductions d'émissions du projet qui comprendra notamment le rapport de suivi et le rapport délivré par l'auditeur. La reconnaissance des réductions d'émissions vérifiées au profit de bénéficiaire(s) ne pourra intervenir qu'à l'issue de cette vérification.

### Article 3

La présente décision sera notifiée au porteur de projet et le projet « Carbonapp/Bleu-Blanc-Coeur – Dossier Collectif n°1 Ecométhane – Projets n°174 à 196 » sera inscrit sur le site internet d'enregistrement des projets bénéficiant du label « Bas-Carbone » tenue par la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) conformément au point I.D.1 du référentiel annexé à l'arrêté du 28 novembre 2018.

### Article 4

Le préfet de la région des Hauts-de-France et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée au demandeur.

Fait à Lille, le 26 mars 2024

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur adjoint,

Matthieu DEWAS

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex  
Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02  
Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.hauts-de-france.gouv.fr](http://www.hauts-de-france.gouv.fr)  
Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf](https://linkedin.com/company/prefethdf)

**ANNEXE : Liste des structures agricoles intégrées dans le projet collectif LBC « Grandes cultures »  
SysFarm – Projet Hauts de France n°15**

<b>Nom de l'exploitation</b>	<b>Adresse</b>	<b>Nom de la commune</b>	<b>Code postale</b>	<b>Région</b>	<b>SIRET</b>
EI Stephan Yoan	Toulquélen	Lannéaou	29640	Bretagne	89745394000016
GAEC Toublanc Turban	4 Mézou Adau	Saint-Jean-Kerdaniel	22170	Bretagne	81201969300017
GAEC Ster Breizh	17 Rougeul	Merillac	22230	Bretagne	81345632400017
GAEC Elevage Louxor	La Moussa	Merdrignac	22230	Bretagne	31881141100012
GAEC Grancher Louchet	Ruelle Jean Grand Chemin des	Bussus-Bussuel	80135	Hauts-de-France	38137961900038
GAEC du Cordier	Quarante	Cayeux-sur-Mer	80410	Hauts-de-France	38483796900011
GAEC Codron	92 Rue Luwen Gar	Groffliers	62600	Hauts-de-France	39148922600012
GAEC du Valandin	10 Rue de Lucheux 64 Boulevard	Mondicourt	62760	Hauts-de-France	43509994000015
EARL du Phare	Victor Hugo	Ault	80460	Hauts-de-France	88322225900011
GAEC de la Grande Rue	50 Grande Rue Ferme de Vesse	Saint-Blimont	80960	Hauts-de-France	37840164000016
GAEC de Vesse Veau	Veau 3 Rue de	Flagey	52250	Grand Est	45291035900010
GAEC Saint Jacques	Rançonnières 8 Rue Fontaine	Saulxures	52140	Grand Est	32713838400018
GAEC Saint Gengoul	Saint Gengoul	Millières	52240	Grand Est	43167015700012
GAEC Marie Fontaine	68 Rue du Chêne	Graffigny Chemin	52150	Grand Est	43010006500019
GAEC Adam	La Petite Chaille	Sorans-lès-Beurey	70190	Bourgogne- Franche-Comté	32216332000029
GAEC de la Ferme de Beaulieu	Ferme de Beaulieu	Hortes Saint-Vigor-des-	52600	Grand Est	33430169400017
GAEC de la Noëcroule	La Noëcroule	Mézerets	14770	Normandie	83121102400011
GAEC de la Théaudière	1 La Théaudière	Bain-de-Bretagne	35470	Bretagne	49781769200013
EARL de la Source	Puisay	La Mesnière	61560	Normandie	32652118400019
GAEC des Sables	1 Rue des Sables	Saint-Hilaire-Cottes	62120	Hauts-de-France	34941973900017
GAEC Dilly	2 Rue de la Creuse	Dohem	62380	Hauts-de-France	49769996700020
EI Sylvain Vigneron	12 Rue Berthenlaire	Baincthun	62360	Hauts-de-France	37941813000017
EPLEFPA de la Thiérache	Pont de Pierre	Fontaines-les-Vervins	02140	Hauts-de-France	19021522800015